



COMMUNIQUE DE PRESSE

« En Île de France, les étudiant.e.s paient 2000€ de plus à l'année »

En cette rentrée 2017, l'Île de France fait toujours état d'une situation particulière pour les étudiant.e.s francilien.ne.s, représentant un quart de la population étudiante française. **Un indicateur a été réalisé pour la première fois** par 7 organisations étudiantes franciliennes coordonnées :

- L'Association Générale des Étudiants de Paris
- La Fédération des Associations de Créteil
- Interassos UVSQ
- Inter-Asso Paris 13
- La Fédération des Associations de Paris-Sud
- La Fédération des Associations de Paris X
- La Fédération UCP

Cet indicateur se base principalement sur la situation d'un.e étudiant.e en Licence décohabitant, permettant de prendre en compte toutes les dépenses classiques des étudiant.e.s.

Il est, pour la rentrée 2017, égal à **3012,20€**. Le coût de la vie courante est, quant à lui, de **1203,86€/mois**. Rapportés à l'année, nous avons un coût annuel de **16 254,66€**, soit plus de **2000€ plus cher que pour un étudiant en province**.

A l'heure où **57,5% des étudiant.e.s sont salarié.e.s en Île de France**, contre 46% ailleurs, il est urgent de s'intéresser à leur situation.

Le logement est le premier poste de dépenses, puisqu'il **pèse pour plus de 50% du budget de l'étudiant.e**. Une enquête récemment menée par cette coordination montre que pour certain.e.s, le logement peut représenter jusqu'à **80% du budget mensuel** : des étudiant.e.s déjà précaires, **touché.e.s de plein fouet par le coup de rabot que représente la baisse des APL** appliquée le 1^{er} octobre. Il est aujourd'hui essentiel de construire des logements pour les étudiant.e.s, nous resterons donc attentifs quant à la mise en place des 60 000 logements annoncés par le gouvernement.

La santé est également un poste de dépenses important, où s'opère **une augmentation de 18,2% sur les tarifs de complémentaire santé de la LMDE**. Quand on sait qu'un tiers des étudiant.e.s renonce à des soins faute de moyens, on comprend qu'il est important de conserver un esprit de service public face à un public fragile. La délégation de service public a assez duré : les étudiant.e.s doivent retrouver leur place dans le régime général, avec une attention toute particulière à leurs problématiques.

Si les associations étudiantes proposent des solutions au niveau local, cela ne doit pas être la norme : le gouvernement et les collectivités doivent prendre leurs responsabilités pour réduire ces dépenses **de plus en plus importantes pour les étudiant.e.s**.

Lina ARNAUD

Présidente de l'AGEP
07.81.43.42.90

Mehdi ABID

Président de la FAC
06.83.94.63.84

Messaoud ZAZOUN

Président de la FAX
06.87.72.41.35

Déborah LOEMBA

Présidente de la FédéUCP
06.13.65.92.17

Thomas FAUVEL

Président de la FAPS
06.70.42.91.15

Imen LARONDE

Présidente d'Inter-Asso Paris 13
06.30.14.73.69

Fanny CHANTREUIL

Présidente d'Interassos UVSQ
06.89.84.91.17